

# Invitation

# formation **regio**suisse

Netzwerkstelle Regionalentwicklung  
Centre du réseau de développement régional  
Centro della rete di sviluppo regionale  
Center da la rait per il svilup regional



## Organisation et coopération – stratégies de mise en œuvre de la NPR

12 et 13 mars 2009

Hotel du Parc, Martigny (VS)

Une initiative NPR de



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Secrétariat d'Etat à l'économie SECC

# formation regio**suisse**

Netzwerkstelle Regionalentwicklung  
Centre du réseau de développement régional  
Centro della rete di sviluppo regionale  
Center da la rait per il svillup regional

Mesdames, Messieurs,

L'analyse des programmes cantonaux de mise en œuvre montre que ce ne sont ni le développement de nouveaux produits ou prestations commercialisables, ni les aspects de communication ou de marketing qui sont au centre de la mise en œuvre, mais bien l'organisation et la coopération entre les institutions.

L'encouragement de l'entrepreneuriat, l'organisation du transfert des savoirs, la constitution et la gestion de clusters, l'agrégation des atouts touristiques et l'optimisation des structures touristiques sont des préoccupations récurrentes de ces programmes.

Voilà pourquoi notre séminaire vous propose:

- des interventions de spécialistes au sujet des formes de coopération particulièrement propices à l'encouragement de l'innovation, à la création de richesses et au renforcement de la compétitivité, ceci dans le domaine de l'industrie et des services mais également du tourisme; elles se poseront aussi la question de l'existence de stratégies plus adaptées en fonction des données géographiques des territoires concernés
- d'aborder quelques démarches de coopération, telles le management des clusters et l'optimisation des structures touristiques, dans leur mise en pratique et d'en analyser les avantages
- de faire connaître des approches méthodologiques différenciées de l'organisation, à l'intersection entre hiérarchie, réseaux et coopération, et de les approfondir
- de vous informer au sujet de six projets, illustrant particulièrement bien ces approches, d'en analyser un ou deux projets plus en détail et de comprendre leurs facteurs de succès.

Notre but est de vous offrir, dans le cadre de ce séminaire, une compréhension approfondie de l'importance de l'organisation et de la coopération dans les domaines de l'industrie et du tourisme, de porter à votre connaissance des bonnes pratiques en matière d'organisation et de coopération, de vous offrir l'opportunité de les mettre en perspective par rapport à votre propre champ d'actions et, finalement, d'en tirer profit dans votre travail quotidien.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer à Martigny!

Stefan Deér  
responsable formation-regiosuisse

Doris Sfar  
co-responsable



## Organisation et coopération – stratégies de mise en œuvre de la NPR

12 et 13 mars 2009  
Hotel du Parc, Martigny (VS)

### JEUDI, 12 MARS

- 10.00 Accueil
- 10.20 Salutations et introduction  
Stefan Deér et Doris Sfar
- 10.30 Promouvoir l'innovation, la création de richesses et la compétitivité dans l'industrie des régions rurales  
Dr. Christian Hanser, BHP, Zurich
- 11.10 Coopérations stratégiques dans le domaine du tourisme  
Prof. Dr. Peter Keller, Université de Lausanne, Lausanne
- 11.40 Questions, réactions
- 12.00 Repas de midi
- 13.45 Le management des clusters  
Christoph Beer, innoBE, Berne
- 14.15 Amélioration de la productivité des entreprises touristiques  
Dr. Peter Furger, ARW Unternehmensberatung, Viège
- 14.45 Organisation, entre hiérarchie, réseaux et coopération  
Stefan Bauer-Wolf, ÖAR Regionalberatung, Vienne
- 15.30 Pause café
- 15.45 Atelier de travail 1: Organisation, entre hiérarchie, réseaux et coopération
- 18.00 Rétrospective de la journée
- 19.30 Repas du soir
- 21.00 Discussion à bâtons rompus avec les intervenants présents

### VENDREDI, 13 MARS

- 08.00 Introduction  
Stefan Deér et Doris Sfar
- 08.10 Présentation de six exemples de projets
- 09.10 Introduction à l'atelier de travail 2
- 09.20 Pause café
- 09.50 Atelier de travail 2: Bonnes pratiques en matière d'organisation de projets
- 11.20 Présentation des résultats de l'atelier de travail 2
- 11.50 Synthèse
- 12.00 À propos: l'avenir de formation-regiosuisse  
Sebastian Bellwald, directeur regiosuisse
- 12.15 Buffet de midi et clôture du séminaire

## Organisation et coopération – stratégies de mise en œuvre de la NPR

12 et 13 mars 2009  
Hotel du Parc, Martigny (VS)

### Direction formation-regiosuisse

Stefan Deér  
Deér Gugger Partner AG  
Scheffelstrasse 1  
9004 St.Gall  
Tél. 071 243 10 83  
Fax 071 243 10 81  
stefan.deer@regiosuisse.ch

### Animation

Stefan Deér et Doris Sfar  
Le séminaire est bilingue. Aucun service de traduction n'est prévu.

### Lieu du séminaire

Hotel du Parc, 1920 Martigny (VS)  
Rue Marconi 19  
Tél. 027 720 13 13  
Fax 027 720 13 14  
www.hotelduparc.ch  
info@hotelduparc.ch

### Dates et durée

Début: jeudi, 12 mars 2009, 10h00  
Fin: vendredi, 13 mars 2009, 13h00

### Coûts

La finance d'inscription se monte à CHF 530.– y compris l'hébergement, à CHF 400.– sans l'hébergement.  
Les frais d'hébergement vous seront facturés par les organisateurs.

### Hébergement

Les participant-e-s seront logé-e-s à l'Hotel du Parc ou à l'Hôtel Forclaz Touring à Martigny (VS).

### Déplacement

Individuel  
Arrivée en voiture ou en train: voir sous  
<http://www.mercure.com/fr/hotel-6774-mercure-hotel-du-parc-martigny/location.shtml>  
Depuis la gare de Martigny, l'Hotel du Parc peut être rejoint à pied en environ 5-10 minutes. Nous renonçons cette fois-ci à organiser un service de transport.

### Inscription

Vous pouvez vous inscrire, au plus tard jusqu'à jeudi 12 février 2009 au moyen du formulaire en ligne

[http://rapport.planval.ch/admin/event\\_registration.php?ID=7&type](http://rapport.planval.ch/admin/event_registration.php?ID=7&type)

### Annulation

L'annulation par écrit jusqu'au 23 février 2009 n'engendre aucun frais. Passé ce délai, une taxe de CHF 200. – sera perçue pour couvrir les frais administratifs. La délégation de remplaçant-e-s est possible et souhaitée; dans ce cas, aucune taxe ne sera prélevée.